

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Nickel(II) nitrate hexahydrate  
FDS-nombre : 00000021156  
Type de produit : Substance  
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.  
Nom Chimique : Nickel nitrate-6-hydrate  
No.-Index : 028-012-00-1  
Numéro d'Enregistrement REACH : n'est disponible

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne  
Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA  
Téléphone : (49) 5137-999 0  
Téléfax : (49) 5137-999 123  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

basé

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Matières solides comburantes Catégorie 2  
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation  
H332 Nocif par inhalation.  
Irritation cutanée Catégorie 2  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves Catégorie 1  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
Sensibilisation respiratoire Catégorie 1  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Sensibilisation cutanée Catégorie 1  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
Cancérogénicité Catégorie 1A - Inhalation  
H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.  
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B  
H360D Peut nuire au fœtus.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 1  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

**Nickel(II) nitrate hexahydrate**

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

	H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
	H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
	H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
	H360D	Peut nuire au fœtus.
	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	: P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
	P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
	P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

Étiquetage spécial de : Réservé aux utilisateurs professionnels.  
certains produits:

### 2.3. Autres dangers

Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
Nickel nitrate-6-hydrate	13478-00-7 028-012-00-1 236-068-5	Ox. Sol. 2; H272 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Carc. 1A; H350i Repr. 1B; H360D STOT RE 1; H372 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	100 %	1* M = 1

1\* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

---

Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Le secouriste doit se protéger. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

*Inhalation:*

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin. Appeler immédiatement un médecin si on observe des signes d'allergie, en particulier du système respiratoire.

*Contact avec la peau:*

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

*Contact avec les yeux:*

Protéger l'oeil intact. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

*Ingestion:*

Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de dermatite, éviter tout contact futur avec le produit (utiliser des vêtements et des matériaux de protection appropriés).

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
fumées d'oxydes métalliques toxiques

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.  
Éviter la formation de poussière.  
Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Porter un équipement de protection individuel. Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Tenir à l'écart des matières combustibles.

*Mesures d'hygiène:*

Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Entreposer séparément les vêtements de travail. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:*

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

Le produit est hygroscopique. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

*Précautions pour le stockage en commun:*

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
Nickel nitrate-6-hydrate	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,005 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
Nickel nitrate-6-hydrate	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		104 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
Nickel nitrate-6-hydrate	Travailleurs / Long terme - effets locaux		0,005 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
Nickel nitrate-6-hydrate	Travailleurs / Aigu - effets locaux		1,6 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
Nickel nitrate-6-hydrate	Travailleurs / Long terme - effets locaux		0,0044mg/k g bw /d	Dermale	
Nickel nitrate-6-hydrate	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		0,00002 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
Nickel nitrate-6-hydrate	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		8,8 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
Nickel nitrate-6-hydrate	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		0,00002 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
Nickel nitrate-6-hydrate	Consommateu		0,1 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

	rs / Aigu - effets locaux				
Nickel nitrate-6-hydrate	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,02mg/kg bw/d	Ingestion	
Nickel nitrate-6-hydrate	Consommateurs / Aigu - effets locaux		0,012mg/kg bw/d	Ingestion	

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Respecter les prescriptions d'hygiène en usage pour la manipulation de matières cancérogènes.

#### Mesures d'ordre technique

Sol lisse sans joints

Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration.

Utiliser le produit seulement dans un système fermé.

#### Équipement de protection individuelle

*Protection respiratoire:*

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

*Protection des mains:*

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

*Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

*Protection de la peau et du corps:*

Porter un équipement de protection adéquat.

Vêtement de protection

Blouse

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	solide
Couleur	:	bleu-vert
Odeur	:	inodore
poids moléculaire	:	290,79 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	56,7 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Se décompose par chauffage.
Point d'éclair	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

---

Température d'inflammation	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	n'est pas auto-inflammable
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange est classé comme comburant dans la catégorie 2.
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	env. 2,050 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Masse volumique apparente	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
pH	:	env. 4,0 à 20 °C (en solution aqueuse)
Hydrosolubilité	:	2.385 g/l à 0 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Produit hygroscopique.

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

---

### 10.2. Stabilité chimique

env.105 - 110 °C  
Température de décomposition  
Avec élimination d'eau  
oxydes d'azote (NOx)

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les mélanges avec les matières combustibles sont facilement inflammables et brûlent vivement, même sans apport d'air.

### 10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.  
Protéger de toute contamination.  
Éviter le contact avec les matières combustibles (papier, laine, huile).

### 10.5. Matières incompatibles

Agents réducteurs  
Réagit au contact des substances combustibles.  
Réagit au contact des métaux en poudre.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx)  
composés métalliques toxiques

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Toxicité aiguë par inhalation:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Irritation de la peau:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

---

*Irritation des yeux:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Cancérogénicité:*

Note: Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Danger par aspiration:*

Non applicable

*Autres informations:*

Danger chronique pour la santé

L'inhalation de l'aérosol ou le contact avec la peau peuvent provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés.

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Peut provoquer le cancer.

---

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Toxicité des plantes aquatiques:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

donnée non disponible

*Toxicité chronique des invertébrés aquatiques:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### ADR/RID

UN Numéro : 2725  
Description des marchandises : NITRATE DE NICKEL  
Classe : 5.1  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : O2  
Numéro d'identification du danger : 50  
Étiquettes ADR/RID : 5.1  
Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA

UN Numéro : 2725  
Description des : Nickel nitrate

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

marchandises  
Classe : 5.1  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes de danger : 5.1

### IMDG

UN Numéro : 2725  
Description des marchandises : NICKEL NITRATE  
Classe : 5.1  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes de danger : 5.1  
No EMS Numéro : F-A, S-Q  
Polluant marin : oui

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2008, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

### Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	+39 0649906140
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
Munich : 089/19240	
Lettonie	+37167042473

Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Gif tinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

## Nickel(II) nitrate hexahydrate

72253-250G

Version 1.3

Date de révision  
28.10.2019

---

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

#### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---